**INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP)**

**Recrutement** **d’un cabinet, une firme ou une institution de recherche/université (Nationale ou internationale) pour réaliser des études détaillées sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière dans les provinces du Bas-Uele, du Haut-Uele, de l’Ituri et de la Tshopo**

|  |  |
| --- | --- |
| NOM & ADRESSE DE L’ENTREPRISE | DATE : 05/09/2019 |
| REFERENCE : 053/RFP/PIREDD+O/2019 |

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre **Recrutement d’un cabinet, une firme ou une institution de recherche/université (Nationale ou internationale) pour réaliser des études détaillées sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière dans les provinces du Bas-Uele, du Haut-Uele, de l’Ituri et de la Tshopo Suivant** les Termes de Référence (TDRs) ci-joints (Annexe 3).

Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l’annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions peuvent être déposées jusqu’au ***25 septembre 2019 à 16h00,*** *heure de Kinshasa,* à l’adresse électronique suivante :

**Par e-mail :** soumissions.cd@undp.org

 Votre soumission doit être rédigée en ***Français*** et assortie d’une durée de validité minimum de ***90 (quatre-vingt-dix) jours.***

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu’elle parviendra à l’adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Veuillez-vous assurer que votre soumission est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Les services proposés seront examinés et évalués en fonction de l’exhaustivité et de la conformité de la soumission et du respect des exigences indiquées dans la RFP et dans l’ensemble des autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

La soumission qui répondra à l’ensemble des exigences, satisfera l’ensemble des critères d’évaluation et possèdera le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée aux fins d’attribution du contrat. Toute offre qui ne répondra pas aux exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n’accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d’erreurs effectués par le PNUD, sa soumission sera rejetée.

Aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l’inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la soumission. Lors de l’attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou des biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l’offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout contrat ou bon de commande qui sera délivré au titre de la présente RFP sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. Le simple dépôt d’une soumission emporte acceptation sans réserve par le prestataire de services des conditions générales du PNUD figurant à l’annexe 4 des présentes.

Veuillez noter que le PNUD n’est pas tenu d’accepter une quelconque soumission ou d’attribuer un contrat/bon de commande et n’est pas responsable des coûts liés à la préparation et au dépôt d’une soumission par le prestataire de services, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

 La procédure de contestation que le PNUD met à la disposition des fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l’attribution d’un bon de commande ou d’un contrat de faire appel dans le cadre d’une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n’avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l’adresse suivante :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/>.

**Le PNUD encourage chaque prestataire de services potentiel à éviter et à prévenir les conflits d’intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l’une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFP.**

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s’est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l’ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu’aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu’ils respectent le code de conduite à l’intention des fournisseurs de l’Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l’intermédiaire du lien suivant : <http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf>

**Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.**

**Cordialement,**

Procurement Unit

**Annexe 1**

**Description des exigences**

|  |  |
| --- | --- |
| Contexte | Voir TDRs (Termes de Référence), Annexe 3 |
| Brève description des services requis | **Réaliser des études détaillées sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière dans les provinces du Bas-Uele, du Haut-Uele, de l’Ituri et de la Tshopo**  |
| Liste et description des prestations attendues | Les prestations attendues sont énumérées dans les Termes de Référence en Annexe 3.  |
| Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services | Point focal désigné par le Projet |
| Fréquence des rapports | Voir TDRs (Termes de Référence), Annexe 3 |
| Lieu des prestations | Provinces du Bas-Uele, du Haut-Uele, de l’Ituri et de la Tshopo |
| Durée prévue des prestations | Elle est de **60 Hommes/jours** repartis sur cinq (5) mois |
| Date de commencement prévue | À partir de la date de signature du contrat (prévu) |
| Date-limite d’achèvement | **60 Hommes/jours** repartis sur cinq (5) mois, à partir de la date de signature du contrat |
| Equipements à fournir par le PNUD (doivent être exclus du prix offert) | Le cabinet/ firme ou une institution de recherche/université **(Nationale ou internationale)** retenu prendra en charge ses propres frais liés à la réalisation de la mission (frais de déplacement, hébergement et restauration, édition et duplication des livrables, coût des travaux d’enquête éventuelles et éventuelles études spécifiques nécessaires à la prestation, etc.). |
| Calendrier d’exécution indiquant la composition et la chronologie des activités/sous-activités | Requis |
| Noms et curriculum vitae des personnes qui participeront à la fourniture des services | Requis |
| Devise de la soumission | Dollar des Etats-Unis |
| Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert[[1]](#footnote-1) | Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables |
| Durée de validité des soumissions (à compter du dernier jour de dépôt des soumissions) | 90 jours. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de sa soumission au-delà de celle qui aura été initialement indiquée dans la présente RFP. La soumission devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de la soumission. |
| Soumissions partielles | Interdites |
| Conditions de paiement |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Livrables** | **Jours ouvrables de travail** | **Tranche de paiement en %** | **Délai d´exécution des livrables** |
| **Module 1 : Clarification des objectifs, du périmètre de l’étude, et de l’approche méthodologique** |
| Livrable 1 : Une note de cadrage méthodologique, incluant notamment les activités à conduire, le chronogramme de la mission et les moyens de mise en œuvre, ainsi que le processus participatif. | 05 | 50% | 05 jours ouvrables après la signature du contrat.  |
| Livrable 2 : Un rapport provisoire global comprenant : (i) une base de données sur les différents moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière ; (ii) un rapport global sur les moteurs de la déforestation et dégradation forestière dans les provinces, territoires et chefferies/secteurs cibles ; (iii) une note politique assortie de recommandations. (iv) Un plan d’actions pour suivre l’évolution des moteurs de déforestation et évaluer la pertinence des interventions du programme | 44 | 30% | 75 jours calendaires après la validation formelle de la note de cadrage et à l’issue de la phase de terrain. |
| Livrable 3 : atelier de validation à Kisangani (présentation PowerPoint, résumé de l’étude, compte-rendu de l’atelier incluant les divers commentaires reçus et réponses apportées, etc.). | 01 | NA | 14 jours après le dépôt du rapport provisoire |
| Livrable 3 : Un rapport définitif global tenant compte des remarques et observations, intégrant la méthodologie d’ensemble et les protocoles détaillées d’analyse, ainsi que toutes les données récoltées (études consultées, produits d’analyse, etc.), les présentations et comptes-rendus des diverses rencontres et ateliers réalisés, ainsi que la note politique finale (les recommandations). | 10 | 20% | 14 jours ouvrables après l’atelier de validation |

 |
|  | Les livrables remis au PNUD (versions provisoires et finales) devraient être fournis sur support physique (format papier) en cinq (5) exemplaires et support USB.  |
| Personne(s) devant examiner/inspecter/approuver les prestations/les services achevés et autoriser le versement du paiement | Management du Projet |
| Type de contrat devant être signé | Contrat de services  |
| Critère d’attribution du contrat | * Score combiné le plus élevé (l’offre technique comptant pour 70 % et l´offre financière pour 30 %)
* Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC) – Voir Annexe 4. Il s’agit d’un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission.
 |
| **Critères d’évaluation de la soumission** * **Soumission technique (70 %)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Expertise de l´enterprise** | **20 points** |
| * Expertise avérée dans des missions similaires (questions liées aux dynamiques des changements du couvert forestier et de l’utilisation des terres, la maîtrise des outils d’analyses spatiales et temporelles des changements du couvert forestier -Télédétection, SIG, Photo-interprétation aérienne, etc.- et des compétences avérées dans le domaine de la modélisation -production des modèles mathématiques de projection), des statistiques et de l’analyse des données – Au moins 5 ans d’expérience
 | 10 points |
| * Un minimum de 3 marchés similaires exécutés par l´entreprise au cours des dernières cinq années
 | 10 points |
| **Compréhension de la mission, Plan de Travail, Méthodologie, son adéquation aux conditions et au calendrier du plan d’exécution** | **45 points** |
| * Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?
 | 10 points |
| * La proposition montre-t-elle une bonne compréhension du sujet ?
 | 10 points |
| * La proposition comprend - t- elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ?
 | 10 points |
| * La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de la mission ?
 | 5 points |
| * La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d’une bonne exécution de la mission ?
 | 10 points |
| **Qualifications du personnel clé** | **35 points** |
| **Un(e) expert(e) forestier(iére) /environnementaliste (Chef d’équipe)*** Diplôme universitaire (Bac+5) en foresterie, sciences de l’environnement ou équivalent ;
* Expérience avérée d’au moins dix ans dans le domaine de la forêt dans le cadre de la REDD+ ;
* Avoir conduit d’autres études qualitatives et quantitative des moteurs de la déforestation et la dégradation des forêts dans au moins trois pays, dont au moins un pays du bassin du Congo et pouvoir démontrer une connaissance des meilleurs pratiques internationales en la matière.
* Excellentes capacités rédactionnelles
* Des solides compétences interpersonnelles, en particulier, et d’excellents compétences en communication orale.
* Maitrise du français écrit et parlé et d’une langue locale.
* Avoir mené une expérience similaire constituera un atout.

Bonne compréhension des enjeux REDD+ en République Démocratique du CongoIl/elle conduira avec son équipe les études demandées et fournira les rapports et produits attendus dans les délais prévus. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les ministres provinciaux en charge de l’environnement et de l’agriculture et le Programme Manager du PIREDD-Oriental. Il/elle va coordonner l’organisation de la logistique et planifiera les descentes sur le terrain. | 10 points |
| **Un (e) expert (e) socio économiste*** Diplôme universitaire (Bac + 5) au moins en socio économie ou équivalent ;
* Expérience avérée d’au moins dix ans dans le domaine de la foresterie et l’agriculture, si possible dans le cadre de la REDD+
* Avoir conduit au moins deux missions similaires en RD Congo ou dans un pays du bassin du Congo.
* Avoir l’habitude de consultation des communautés
* Avoir mené une expérience similaire dans un autre pays constituera un atout.
* Maitrise du français écrit et parlé et d’une langue locale.
* Des solides compétences interpersonnelles, en particulier, et d’excellents compétences en communication orale.
 | 10 points |
| **Un (e) expert (e) agronome*** Diplôme universitaire (Bac + 5) en agronomie ou équivalent ;
* Expérience avérée en lien avec l’agriculture artisanale et les cultures pérennes, si possible dans le cadre de la REDD+ ;
* Avoir conduit au moins deux études similaires en RD Congo ou dans un pays du bassin du Congo.
* Avoir l’habitude de consultation des communautés
* Avoir mené une expérience similaire dans un autre pays constituera un atout.
* Maitrise du français écrit et parlé et d’une langue locale.
* Des solides compétences interpersonnelles, en particulier, et d’excellents compétences en communication orale.

**Un (e) expert (e) en Système d’Information Géographique/géomaticien (ne)*** Diplôme universitaire (Bac+5) au moins ou son équivalent en Système d’Information Géographique (SIG) ou en Géomatique ;
* Expérience avérée d’au moins dix ans dans le domaine de la surveillance forestière en lien avec la REDD+, ainsi que dans la production de cartes d’aménagement et d’utilisation des terres ;
* Avoir des connaissances avérées en télédétection et SIG (ArcGIS, MapInfo, savane, etc.) appliquée à la gestion durable des ressources naturelles (forestières), et en particulier l’analyse des dynamiques de déforestation et dégradation des forêts.
* Avoir l’habitude de consultation des communautés
* Avoir mené une expérience similaire dans un autre pays constituera un atout.
* Maitrise du français écrit et parlé et d’une langue locale.
* Des solides compétences interpersonnelles, en particulier, et d’excellents compétences en communication orale.
 | 105 |
| **Total** | **100 points** |

La note technique totale obtenue sera pondérée à 70%Pour être techniquement qualifiée, la proposition technique doit obtenir au moins 70% de la note technique totale. * **Soumission financière (30 %)**

A calculer en comparant le prix de la soumission par rapport au prix le plus bas des soumissions reçues par le PNUD. Une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :* ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30***

|  |  |
| --- | --- |
| Le PNUD attribuera le contrat à : | Un seul et unique prestataire de services |
| Annexes de la présente RFP[[2]](#footnote-2) | Formulaire de présentation de la soumission (annexe 2)TOR détaillés (Annexe 3)Conditions générales / Conditions particulières (annexe 4)[[3]](#footnote-3) |
| Personnes à contacter pour les demandes de renseignements(Demandes de renseignements écrites uniquement)[[4]](#footnote-4) | **Soumission.info@undp.org**Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu’une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires. |
| Autres informations | ***Modalité de présentation des offres**** ***Par e-mail :***

Les fichiers électroniques faisant partie de l’offre doivent respecter le format d´archive PDF et être libres de virus. Les fichiers de l’offre technique et de l’offre financière DOIVENT ETRE COMPLÈTEMENT SÉPARÉS. L’offre financière doit être cryptée/protégée par un mot de passe et libellée clairement. Les fichiers doivent être envoyés à l´adresse de courriel dédiée indiquée dans la fiche technique. Le mot de passe à utiliser pour ouvrir l’offre financière doit être fourni seulement sur demande du PNUD. Le PNUD demandera un mot de passe uniquement de la part des soumissionnaires dont l’offre technique est considérée comme étant techniquement conforme. En cas de non-fourniture du mot de passe correcte, l’offre peut être rejetée. |

 |

**Annexe 2**

**FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES[[5]](#footnote-5)**

***(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du prestataire de services[[6]](#footnote-6))***

[insérez le lieu et la date]

A : [*PNUD RDC]*

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le prestataire de services soussigné accepte par les présentes de fournir les prestations suivantes au PNUD conformément aux exigences définies dans la RFP en date du *[précisez la date]* et dans l’ensemble de ses annexes, ainsi qu’aux dispositions des conditions contractuelles générales du PNUD.

1. **Qualifications du prestataire de services**

*Le prestataire de services doit décrire et expliquer les raisons pour lesquelles il est le mieux à même de répondre aux exigences du PNUD en indiquant ce qui suit et il doit soumettre les documents demandés ci-dessous :*

1. *Profile – décrivant la nature de l’activité, le domaine d’expertise, les licences, certifications, accréditations ;*
2. *Le document d´Identification National ou équivalent, une attestation d’immatriculation de l’entreprise (Numéro de Registre de commerce ou équivalent), ainsi que les statuts ou tout document équivalent si le soumissionnaire n’est pas une société*
3. *Etats financiers vérifiés les plus récents – état des résultat et bilan pour témoigner de sa stabilité financière, de sa liquidité, de sa solvabilité et de sa réputation sur le marché, etc. ;*
4. *Antécédents – liste des clients ayant bénéficié de prestations similaires à celles que demande le PNUD, contenant une description de l’objet du contrat, de la durée du contrat, de la valeur du contrat et des références à contacter ;*
5. *Certificats et accréditations disponibles – y compris les certificats de qualité, les enregistrements de brevets, les certificats de viabilité environnementale, etc.*
6. *Déclaration écrite de non-inscription sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l’ONU, sur la liste de la division des achats de l’ONU ou sur toute autre liste d’exclusion de l’ONU.*
7. **Méthodologie proposée pour la fourniture des services**

|  |
| --- |
| *Le prestataire de services doit décrire la manière dont il entend répondre aux exigences du PNUD en fournissant une description détaillée des modalités d’exécution essentielles, des conditions d’information et des mécanismes d’assurance de la qualité qui seront mis en œuvre et en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte des prestations.* |

1. **Qualifications du personnel clé**

*Le prestataire de services doit fournir :*

1. *les noms et qualifications des membres du personnel clé qui fourniront les services : expert(e) forestier(iére) /environnementaliste (Chef d’équipe) ; expert (e) socio économiste ;expert agronome; expert (e) en Système d’Information Géographique/géomaticien (ne)*
2. *les CV témoignant des qualifications des intéressés doivent être fournis (avec au moins 3 références).* *Si possible, les attestations de bonne fin d’exécution des missions similaires obtenues doivent être inclues et les copies des diplômes.*
3. *la confirmation écrite par chaque membre du personnel qu’il sera disponible pendant toute la durée du contrat.*
4. **Ventilation des coûts par prestation\***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Prestations**  | **Tranche de paiement en %** | **Prix forfaitaire (tout compris)** |
| **Module 1 : Clarification des objectifs, du périmètre de l’étude, et de l’approche méthodologique** |
| Livrable 1 : Une note de cadrage méthodologique, incluant notamment les activités à conduire, le chronogramme de la mission et les moyens de mise en œuvre, ainsi que le processus participatif. | 50% | .  |
| Livrable 2 : Un rapport provisoire global comprenant : (i) une base de données sur les différents moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière ; (ii) un rapport global sur les moteurs de la déforestation et dégradation forestière dans les provinces, territoires et chefferies/secteurs cibles ; (iii) une note politique assortie de recommandations. (iv) Un plan d’actions pour suivre l’évolution des moteurs de déforestation et évaluer la pertinence des interventions du programme | 30% |  |
| Livrable 3 : atelier de validation à Kisangani (présentation PowerPoint, résumé de l’étude, compte-rendu de l’atelier incluant les divers commentaires reçus et réponses apportées, etc.). | 0% |  |
| Livrable 3 : Un rapport définitif global tenant compte des remarques et observations, intégrant la méthodologie d’ensemble et les protocoles détaillées d’analyse, ainsi que toutes les données récoltées (études consultées, produits d’analyse, etc.), les présentations et comptes-rendus des diverses rencontres et ateliers réalisés, ainsi que la note politique finale (les recommandations). | 20% |  |
| TOTAL  | 100% |  |

*\*Ceci servira de fondement aux tranches de paiement*

1. **Ventilation des coûts par élément de coût [*Il ne s’agit que d’un exemple]***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Description de l’activité** | **Rémunération par unité de temps** | **Durée totale de l’engagement** | **Nombre d’employés** | **Tarif total** |
| **I. Services fournis par le personnel** |  |  |  |  |
| **Expert(e) forestier(iére) /environnementaliste (Chef d’équipe)** |  |  |  |  |
| **Expert (e) socio économiste** |  |  |  |  |
| **Expert (e) agronome** |  |  |  |  |
| **Expert (e) en Système d’Information Géographique/géomaticien (ne)** |  |  |  |  |
| **II. Frais**  |  |  |  |  |
| Frais de déplacement |  |  |  |  |
| Indemnité journalière |  |  |  |  |
| Communications |  |  |  |  |
| **III. Autres coûts connexes** |  |  |  |  |

*[Nom et signature de la personne habilitée par le prestataire de services]*

*[Fonctions]*

*[Date]*

***Annexe 3 : Termes de référence***

# **TERMES DE REFERENCE**

# **« Recrutement d’un cabinet, une firme ou une institution de recherche/université dénommé Consultant pour réaliser des études détaillées sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière dans les provinces du Bas-Uele, du Haut-Uele, de l’Ituri et de la Tshopo »**

1. **Contexte et justification**

La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de mise en œuvre du mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD) depuis 2009. En novembre 2012, le Gouvernement a validé la Stratégie-Cadre nationale REDD+. Cette stratégie construite autour des moteurs actuels et futurs de la déforestation, s’inscrit dans la dynamique de la transition de la RDC vers une économie verte. Elle repose sur sept piliers à savoir : (i) l’aménagement du territoire, (ii) la sécurisation foncière, (iii) l’exploitation agricole et forestière durable, (iv) la compensation des effets négatifs de l’exploitation forestière et minière, (v) la promotion d’un accès à une énergie durable, (vi) la maîtrise de la croissance démographique et (vii) l’amélioration de la gouvernance. La stratégie a été déclinée dans un Plan d’Investissement REDD+ (adopté en septembre 2013 puis actualisé en 2015). Ensuite, le Fonds National REDD (FONAREDD) a été mis en place pour appuyer l’opérationnalisation du plan d’investissement à travers la mobilisation des financements et le suivi de la mise en œuvre fiduciaire des projets liés à la REDD.

En avril 2016, le Gouvernement de la RDC a signé une Lettre d’Intention (LOI) avec l’Initiative pour les Forêts d’Afrique Centrale (CAFI) dans laquelle cette dernière s’engage à financer le Plan d’Investissement REDD+ à hauteur de 200 millions de dollars américains, dont 190 millions sur le FONAREDD. Le PNUD a reçu de ce fonds un financement pour la mise en œuvre d’un projet dit « Programme Intégré REDD+ Oriental » (PIREDD-O) pour une durée de 5 ans.

Le PIREDD-O est une réponse holistique aux différents moteurs de la déforestation dans les provinces du Bas-Uélé, du Haut-Uélé, de l’Ituri et de la Tshopo, en vue de contribuer à la réduction du déboisement et à l’amélioration des moyens d’existence des communautés locales et peuples autochtones. Il est articulé autour de deux objectifs spécifiques : (i) améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres), et (ii) réduire l’impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts dans les zones cibles.

Dans le cadre de la phase de préparation de la RDC à la REDD+, plusieurs travaux ont été conduits entre 2010 et 2012 pour identifier les causes directes et sous-jacentes de la déforestation perçues comme les plus importantes au niveau national en RDC, notamment :

* Deux enquêtes qualitatives, basées sur des entretiens d’experts ou de personnes ressources, et conduites respectivement (i) par la Société Civile et (ii) par le Programme des Nations Unies pour l’Environnement.
* Une enquête quantitative réalisée par l’Université Catholique de Louvain qui visait à identifier sur la base d’analyses statistiques un certain nombre de “variables" spatialisées permettant d’expliquer la déforestation et dégradation observées par télédétection.

Ces travaux menés à l’échelle nationale et aussi quelque peu provinciale, suivant l’ancienne configuration administrative de la RDC, ont en grande partie documenté la connaissance pour non seulement ficeler le plan d’investissement REDD+ RDC, mais aussi la formulation des programme sectoriels dont le PIREDD-O.

Le PNUD a exploité abondamment ces informations qu’il a complété, en 2015 et 2016 par des enquêtes ciblées afin de mieux comprendre les moteurs spécifiques de la zone du programme ainsi que leur répartition géographique.

Cependant, Le FONAREDD a prévu de réaliser des nouvelles études pour les six PIREDD financés de manière à actualiser et améliorer les connaissances sur les moteurs de la déforestation à l’échelle tant nationale que provinciale, selon une approche qui met en avant plan la capitalisation des résultats passés et la prise en compte des leçons apprises, au niveau tant méthodologique que programmatique. Ceci a été aligné comme un jalon stratégique pour 2018/2019 du plan d’Investissement de CAFI.

En accord avec ledit jalon[[7]](#footnote-7), le PIREDD-O prévoit de réaliser une étude détaillée sur les moteurs de la déforestation et dégradation des forêts afin de guider et suivre avec précision les impacts de ses interventions dans les zones de son intervention présente et à venir, à savoir : le Bas-Uélé, le Haut-Uélé, l’Ituri et la Tshopo.

Il s’agit de (i) mieux identifier et comprendre les différentes causes directes et indirectes de la déforestation; (ii) de quantifier et suivre dans le temps les impacts de ces moteurs sur les forêts, de manière à pouvoir évaluer dans quelle mesure les interventions du programme permettent d’infléchir ces moteurs et améliorer la stratégie d’intervention pour mieux y répondre et s’adapter aux changements de contexte (gestion adaptive).

Cette étude, qui sera réalisée au niveau des trois provinces, territoires et secteurs cibles du programme ainsi que de la Province du Haut-Uele, fait l’objet des présents termes de référence.

1. **Objectifs de la mission**
2. **Objectif global :**

L’objectif général de la mission est de réaliser une analyse qualitative et quantitative détaillée des moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière dans les provinces du Bas-Uele, du Haut-Uele, de l’Ituri et de la Tshopo, aux différentes échelles de gouvernance (province, territoire, chefferies/secteurs) ciblées par le PIREDD-O **pour la période de 2010 à 2019**.

1. **Objectifs spécifiques de la mission**

L’étude devra déboucher à :

* Quantifier et cartographier les dynamiques de déforestation et dégradation forestière, identifier les points chauds passés et actuels de la déforestation et les zones particulièrement à risque selon un scenario tendanciel, en relevant les facteurs ayant contribué à stabiliser, réduire ou aggraver la déforestation ;
* Identifier, quantifier, analyser et cartographier de manière spatiale et quantitative les moteurs directs ainsi que sous-jacents de la déforestation et de la dégradation des forêts dans chacune des entités territoriales concernées par le programme, en clarifiant bien lesquels sont liés à la déforestation et/ou à la dégradation, ainsi que leurs interrelations (spatiales, successions temporelles, acteurs impliqués, etc.) ;
* Identifier, quantifier et cartographier les acteurs directs et indirects majeurs, quantifier les contributions respectives des acteurs directs, et analyser les interactions entre eux qui favorisent ou accentuent la déforestation et la dégradation de la forêt. - Les acteurs indirects incluent notamment les décideurs et autres acteurs poussant le déboisement ou le rendant possible (matériel, financement, etc.), qu’ils soient localisés sur place ou à distance- ;
* Analyser l’évolution des moteurs de déforestation et la dégradation des forêts et projeter lesdits moteurs à l’échelle de 20 ans afin d’évaluer la pertinence des interventions du programme ;
* Assurer un large consensus sur les résultats de l’étude au travers d’une démarche très transparente et participative, et fournir des recommandations au programme (en termes de suivi des moteurs de déforestation, de prochaine itération de l’étude, de mesures à mettre en œuvre de manière à prendre en compte les nouveaux éléments générés par l’étude, etc).
1. **Résultats attendus**

Au terme de la mission, les résultats suivants sont disponibles :

* Les principaux moteurs directs et les facteurs sous-jacents de la déforestation et de la dégradation forestière des provinces, territoires et Entités Territoriales Décentralisées (ETD) cibles sont connus et les facteurs de stabilisation, d’aggravation ou de réduction identifiés ;
* Les acteurs majeurs liés à chaque moteur sont identifiés, quantifiés et cartographiés ;
* Les contributions relatives de chaque moteur à la déforestation et la dégradation des forêts sont quantifiées ;
* Une analyse de l’évolution des moteurs de déforestation et la dégradation des forêts et une projection desdits moteurs à l’échelle de 20 ans sont établies ;
* Des recommandations au programme sont formulées (en termes de suivi des moteurs de déforestation, de prochaine itération de l’étude, de mesures à mettre en œuvre de manière à prendre en compte les nouveaux éléments générés par l’étude, la théorie de changement du PIREDD-O, la stratégie de mise en œuvre, etc.).
1. **Méthodologie de travail**

L’étude sera conduite par un consultant (cabinet, une firme ou une institution de recherche/université) pour une mission de 60 Homme-jours au total.

Le consultant proposera sa propre méthodologie mais devra s’assurer que le travail est réalisé de manière **transparente et en suivant une démarche participative,** de manière à pouvoir aboutir à un large consensus sur les résultats de l’étude.

L’étude sera réalisée en partie à distance (revue documentaire, analyse satellitaire préliminaire, etc.) et en partie au travers de missions en RDC, dans les zones du PIREDD-O.

Le consultant veillera à associer la société civile nationale et locale dans les différentes étapes de son étude (collecte, analyse et pré-validation) ainsi que toutes les composantes de la communauté dans un esprit d’équilibre genre, et de considération des groupes marginalisés dont les femmes, les jeunes et les peuples autochtones (PA).

Les ressources nationales et locales devront être mises à profit pour la conduite de l’étude.

La méthodologie combinera l’exploration documentaire, l’analyse de l’imagerie satellitaire, les entrevues avec des personnes ressources, les utilisateurs des forêts et divers agents de la déforestation, ainsi que des missions sur le terrain.

L’étude devra obligatoirement s’inspirer des études et enquêtes déjà réalisées mentionnées en introduction ainsi que les diverses études sectorielles (foresterie, agriculture, etc.) réalisées par le programme ainsi que par d’autres organisations.

1. **Répartition des Rôles**

| # | Rôle | Responsable | Deadline |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | PNUD/PIREDD-O | Constituer le comité technique de suivi au niveau national (CTS-N) | 1 semaine après la publication de l’offre |
|  |  | Constituer le comité de suivi au niveau provincial (CTS-P) | Dès la contractualisation |
|  |  | Organiser l’atelier de restitution finale | 5 jours après le dépôt du rapport intérimaire |
|  |  | Dissémination  | 15 jours après la réception finale |
| 2 | Consultant (Cabinet/Firme) | Présenter la note de cadrage méthodologique et le rapport de démarrage | 7 jours après la signature du contrat |
|  |  | Séance de briefing avec les parties prenantes au niveau provincial (province, territoire, secteur) | Au déploiement sur terrain |
|  |  | Recrutement des enquêteurs au niveau local | Au déploiement sur terrain |
|  |  | Conduire l’étude | Dès la validation de la note méthodologique |
|  |  | Assurer la communication avec le Programme Manager et l’équipe de suivi de l’étude au niveau du PIREDD-O | En permanence de manière hebdomadaire |
|  |  | Restituer au niveau de chaque province | A la fin de chaque étape de terrain dans les provinces |
|  |  | Rapport intérimaire | 75 jours calendaires après la validation formelle de la note de cadrage (début des travaux ). |
|  |  | Restitution auprès de du CTS élargi | 7 jours après le dépôt du rapport intérimaire |
|  |  | Présentation Rapport final version 1 | 7 jours après la restitution |
|  |  | Présentation Rapport final version définitive | 3 jours après réception des derniers commentaires |
| 3 | CTS-N | Validation de la note de cadrage et du rapport de démarrage | 3 jours après réception |
|  |  | Validation du rapport intérimaire | 5 jours après réception |
|  |  | Validation du rapport final | 5 jours après réception |
| 4 | CTS-P | Suivi de l’étude sur terrain | Continu  |
|  |  | Facilitation | Continu |
|  |  | Liaison avec le CTS-N | Continu  |
| 5 | GTCR-R | Facilitation au niveau provincial et local | En permanence |
|  |  | Accompagnement de l’étude | En permanence |
|  |  | Suivi indépendant | En permanence |
|  |  | Sensibilisation des communautés |  |
|  |  | Participer au CTS-N & CTS-P | En permanence |
|  |  | Participer à l’atelier de validation | En permanence |
|  |  | Participation au dépouillement des offres comme observateur | Lors de dépouillement |

Après la signature du contrat, le Consultant aura 05 jours pour transmettre le rapport de cadrage méthodologique et sa feuille de route. Le consultant se rendra dans les territoires, secteurs/chefferies et villages cibles des Provinces du PIREDD-Oriental pour la collecte de l’information, des données, l’établissement des cartes d’utilisation des terres et des dynamiques de changements du couvert forestier et la conduite des entretiens avec les différentes parties prenantes et agents majeurs de la déforestation.

Le consultant clarifiera la méthodologie de participation proposée. Un atelier de restitution finale et de validation sera organisé et animé par le Consultant.

Durant la mission, le consultant assurera une communication optimale avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental basé à Kisangani, au travers des comptes rendus réguliers écrits et oraux, deux fois par semaine à minima. Le consultant devra par ailleurs impliquer étroitement le Secrétariat Exécutif du Fonds National REDD+ (FONAREDD), ainsi que la société civile locale et nationale (à travers sa participation au Comité de Pilotage de l’étude, notamment aux discussions sur la méthodologie et à la collecte des données sur le terrain).

Il échangera régulièrement avec le Programme Sectoriel du FONAREDD portant sur le système national de surveillance des forêts, afin d’assurer dans la mesure du possible une cohérence avec les données nationales.

Le consultant prestera sous la supervision globale du Team Leader de l’Unité Croissance Inclusive et Développement Durable (CIDD) et en collaboration directe avec le Programme Manager du PIREDD-Oriental qui assurera un contrôle de qualité sur tous les produits de l’étude.

Il reste entendu que le consultant reste lié au commanditaire de la mission à travers le Programme Manager du PIREDD-Oriental jusqu’à l’approbation des documents finaux par les instances appropriées.

1. **6. Livrables**

Le Consultant fournira les livrables suivants et conformément aux dates indiquées :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Numéro d’ordre** | **Produits livrables** | **Date de remise** |
| **1** | Une note de cadrage méthodologique, incluant notamment les activités à conduire, le chronogramme de la mission et les moyens de mise en œuvre, ainsi que le processus participatif. | A remettre au plus tard 05 jours ouvrables après la signature du contrat. |
| **2** | Un rapport provisoire global comprenant : (i) une base de données sur les différents moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière ; (ii) un rapport global sur les moteurs de la déforestation et dégradation forestière dans les provinces, territoires et chefferies/secteurs cibles ; (iii) une note politique assortie de recommandations. (iv) Un plan d’actions pour suivre l’évolution des moteurs de déforestation et évaluer la pertinence des interventions du programme | A remettre au plus tard 75 jours calendaires après la validation formelle de la note de cadrage et à l’issue de la phase de terrain. |
| **3** | Un atelier de validation à Kisangani (présentation PowerPoint, résumé de l’étude, compte-rendu de l’atelier incluant les divers commentaires reçus et réponses apportées, etc.). | A tenir 14 jours après le dépôt du rapport provisoire |
| **4** | Un rapport définitif global tenant compte des remarques et observations, intégrant la méthodologie d’ensemble et les protocoles détaillées d’analyse, ainsi que toutes les données récoltées (études consultées, produits d’analyse, etc.), les présentations et comptes-rendus des diverses rencontres et ateliers réalisés, ainsi que la note politique finale (les recommandations). | A remettre au plus tard 14 jours ouvrables après l’atelier de validation  |

Les livrables remis au PNUD (versions provisoires et finales) devraient être fournis sur support physique (format papier) en cinq (5) exemplaires et support USB.

1. **Durée et lieu de la mission**

La durée de la mission est fixée à partir de la date de signature du contrat et y compris la remise de tous les livrables. Elle est de **60 Hommes/jours** repartis sur cinq (5) mois et se déroulera essentiellement dans les Provinces du Bas-Uele, du Haut-Uele, de l’Ituri et de la Tshopo.

1. **Profil du Consultant et de l’équipe**

Le cabinet/firme/institution de recherche/université proposera pour les besoins de l’étude l’expertise qualifiée nécessaire à la réalisation des produits attendus (équipe).

Le cabinet/la firme doit avoir au moins Cinq années d’expérience et des compétences démontrées dans les questions liées aux dynamiques des changements du couvert forestier et de l’utilisation des terres, la maîtrise des outils d’analyses spatiales et temporelles des changements du couvert forestier (Télédétection, SIG, Photo-interprétation aérienne, etc.) et des compétences avérées dans le domaine de la modélisation (production des modèles mathématiques de projection), des statistiques et de l’analyse des données. Voir compétences transversales ci-dessous également.

Il/elle sera constitué (e) d’une équipe pluridisciplinaire, intégrant la dimension genre, répondant au moins aux profils suivants et ayant tous une excellente maîtrise du Français. Par ailleurs deux personnes au moins devront avoir une bonne connaissance du Lingala et du Swahili (un de chaque au minimum) et avoir travaillé en RDC :

**Un(e) expert(e) forestier(iére) /environnementaliste (Chef d’équipe)**

* Détenteur (trice) d’un diplôme universitaire (Bac+5) en foresterie, sciences de l’environnement ou équivalent ;
* Avoir une expérience avérée d’au moins dix ans dans le domaine de la forêt dans le cadre de la REDD+ ;
* Avoir conduit d’autres études qualitatives et quantitative des moteurs de la déforestation et la dégradation des forêts dans au moins trois pays, dont au moins un pays du bassin du Congo et pouvoir démontrer une connaissance des meilleurs pratiques internationales en la matière.

Il/elle conduira avec son équipe les études demandées et fournira les rapports et produits attendus dans les délais prévus. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les ministres provinciaux en charge de l’environnement et de l’agriculture et le Programme Manager du PIREDD-Oriental. Il/elle va coordonner l’organisation de la logistique et planifiera les descentes sur le terrain.

**Un (e) expert (e) socio économiste**

* Détenteur (trice) d’un diplôme universitaire (Bac + 5) au moins en socio économie ou équivalent ;
* Avoir une expérience avérée d’au moins dix ans dans le domaine de la foresterie et l’agriculture, si possible dans le cadre de la REDD+ ;
* Avoir conduit au moins deux missions similaires en RD Congo ou dans un pays du bassin du Congo.
* Avoir l’habitude de consultation des communautés

**Un (e) expert (e) agronome**

* Détenteur (trice) d’un diplôme universitaire (Bac + 5) en agronomie ou équivalent ;
* Avoir une expérience avérée en lien avec l’agriculture artisanale et les cultures pérennes, si possible dans le cadre de la REDD+ ;
* Avoir conduit au moins deux études similaires en RD Congo ou dans un pays du bassin du Congo.
* Avoir l’habitude de consultation des communautés

**Un (e) expert (e) en Système d’Information Géographique/géomaticien (ne)**

* Avoir un diplôme universitaire (Bac+5) au moins ou son équivalent en Système d’Information Géographique (SIG) ou en Géomatique ;
* Avoir une expérience avérée d’au moins dix ans dans le domaine de la surveillance forestière en lien avec la REDD+, ainsi que dans la production de cartes d’aménagement et d’utilisation des terres ;
* Avoir des connaissances avérées en télédétection et SIG (ArcGIS, MapInfo, savane, etc.) appliquée à la gestion durable des ressources naturelles (forestières), et en particulier l’analyse des dynamiques de déforestation et dégradation des forêts.
* Avoir l’habitude de consultation des communautés

**Compétences transversales des membres du cabinet ou de la firme :**

* Forte motivation pour les enjeux, problématiques et défis du développement, de l’environnement (en particulier la gestion durable des forêts) et de la REDD+ à l’échelle internationale, nationale et locale ;
* Très bonne connaissance du contexte forestier du bassin du Congo ;
* Très bonne maîtrise des questions liées aux dynamiques des changements du couvert forestier (notamment des outils d’analyses spatiales et temporelles) et de l’utilisation des terres ;
* Compétences avérées dans le domaine de la modélisation (production des modèles mathématiques de projection), des statistiques et de l’analyse des données ;
* Produire des cartes thématiques de très bonne qualité (en termes d’outils d’aide à la décision) ;
* Avoir participé à des études qualitatives et quantitative des moteurs de la déforestation et dégradation forestière en milieu forestier tropical ;
* Produire des rapports de très bonne qualité rédactionnelle et dans le respect des délais de travail) ;
* Être à l’aise et souple dans les relations institutionnelles ;
* Maîtrise des outils informatiques, Word, Excel, Powerpoint ;
* Sens relationnel, diplomatie, capacités à convaincre et à négocier ;
* Capacité à s’intégrer au sein d’une équipe et auprès des partenaires locaux ;
* Capacité d’analyse et de synthèse, sens de l’organisation, méthode, gestion du temps, planification de ses activités.
1. **Organisation de la mission**

Le Consultant retenu (e) prendra en charge les frais liés à la réalisation de la mission (frais de déplacement, hébergement et restauration, édition et duplication des livrables, coût des travaux d’enquête et éventuelles études spécifiques nécessaires à la prestation, etc.).L’organisation logistique des ateliers et réunions de validation relatives à la prestation, ainsi que les frais y afférents seront à la charge du Programme Intégré REDD+/Oriental (frais de transports des participants, frais de duplication des supports didactiques, location de salles, etc.).

1. **Présentation des offres :**

Selon la procédure appliquée par le PNUD RD Congo, le Consultant intéressé (e) doit présenter un dossier de candidature comprenant :

1. **Une proposition technique suivant le modèle/instructions dans l´Annexe 2 « FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES »**
2. **Une proposition financière suivant le modèle/tableau dans l´Annexe 2 – E**

La proposition financière doit indiquer :

(i) Le montant total/somme forfaitaire globale. Afin d'aider le PNUD RD Congo dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant :

Les honoraires des consultants (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus), et les coûts opérationnels de l’étude.

Les soumissions peuvent être déposées jusqu’au ***25 septembre 2019 à 16h00,*** *heure de Kinshasa,* à l’adresse électronique suivante : **soumissions.cd@undp.org**

Il ne sera donné de suite qu’aux candidatures pour lesquelles le PNUD RD Congo aurait exprimé un intérêt.

***Annexe 4 : CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONTRATS (voir document PDF en attache)***

1. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu’un simple URL permettant d’y accéder.* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Il est signalé aux prestataires de services que la non-acceptation des conditions générales (CG) peut constituer un motif d’élimination du présent processus d’achat.* [↑](#footnote-ref-3)
4. *La personne à contacter et l’adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d’autres personnes ou adresses, même s’il s’agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d’y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Ceci sert de guide au prestataire de services dans le cadre de la préparation de sa soumission.*  [↑](#footnote-ref-5)
6. *Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.* [↑](#footnote-ref-6)
7. Jalon intermédiaire 2018 Gouvernance (8b) : « *Etude des facteurs (moteurs) de déforestation et de dégradation des forêts dans les zones ciblées par les programmes intégrés* » [↑](#footnote-ref-7)